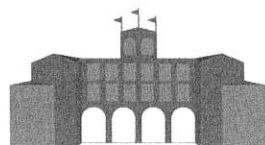


REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT de VAUCLUSE – ARRONDISSEMENT de CARPENTRAS



VALRÉAS  
ENCLAVE DES PAPES

**COMMUNE DE VALREAS**

Direction des Services Techniques  
Dossier suivi par Lorena MATEO  
☎ 04.90.28.18.37  
Courriel : [marchespublics@mairie-valreas.fr](mailto:marchespublics@mairie-valreas.fr)  
Réf. DGS/DST/LM

**DÉCISION N° 2024-08/119**

**MARCHÉ DE PRESTATIONS DE SERVICE : CONTRAT D'ENTRETIEN D'UN  
MONTE-PLATS AU CENTRE DE LOISIRS DE VALREAS**

**LE MAIRE de VALREAS,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L. 2122-23 ;

**VU** la délibération n° 2020-06/11 du Conseil municipal du 11 juin 2020 portant délégations d'attributions du Conseil municipal au Maire, reçue en Préfecture de Vaucluse le 15 juin 2020, publiée en mairie le 16 juin 2020 ;

**CONSIDÉRANT** que le Maire est autorisé à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant les avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de conclure un marché public de prestations de service relatif au contrat d'entretien d'un monte-plats au centre de loisirs de Valréas ;

**CONSIDÉRANT** qu'une consultation a été envoyée aux entreprises PREMIER ASCENSEURS à BOURG-LÈS-VALENCE (26500), OTIS à ECHIROLLES (38130) et ASCENSEURS APOLI 84 à L'ÎLE-SUR-LA-SORGUES (84800), par courriel le 11 juillet 2024 indiquant comme date limite de réception des offres le 25 juillet 2024 à 12 h 00 ;

**CONSIDÉRANT** le prix comme critère unique de sélection des offres ;

**CONSIDÉRANT** que la seule offre de l'entreprise OTIS sise 32, rue de Comboire Bat H à ECHIROLLES (38130) est apparue économiquement avantageuse et qu'elle répond aux attentes de la collectivité ;

**CONSIDÉRANT** que les crédits sont inscrits au budget ;

.../...

REÇU EN PREFECTURE

le 27/08/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_AR-084-218401388-20240827-DEC\_2024\_08

## DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : le marché de prestation de service relatif au contrat d'entretien d'un monte-plats au Centre de Loisirs de Valréas est confié à l'entreprise OTIS sise 32, rue de Comboire Bat H à ECHIROLLES (38130). La durée du contrat est d'un an reconductible tacitement trois fois un an.

**Article 2** : La dépense sera imputée à l'article 6156 du budget communal, pour un montant de 550.00 € HT soit un total de 660.00 € TTC.

**Article 3** : Tout document afférent à ce marché public, dont un exemplaire est joint à la présente, sera signé par le Maire ou, en cas d'empêchement, par un adjoint délégué.

**Article 4** : Le Directeur Général des Services, le Directeur des services techniques et le Comptable public assignataire de la Ville de VALREAS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 5** : La présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance sous la forme d'un donner acte et sera inscrite au registre des délibérations de la Commune.


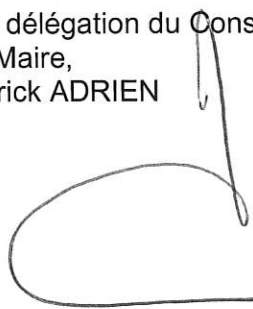
Un extrait en est publié sur le site internet de la Ville.

Ampliation de la présente décision est transmise à Monsieur le Préfet de Vaucluse.

**Article 6** : Le délai de recours devant le Tribunal administratif de Nîmes (30) est de deux mois à compter de la publication de la présente décision.

Fait à Valréas, le 27 août 2024

Par délégation du Conseil municipal,  
Le Maire,  
Patrick ADRIEN



Certifié exécutoire compte tenu :  
de la transmission en Préfecture, le 27 AOÛT 2024  
de la publication sur le site internet de la ville, le 27 AOÛT 2024

REÇU EN PREFECTURE

le 27/08/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_AR-084-218401388-20240827-DEC\_2024\_08